



Cour de France.fr / Art et culture / Arts décoratifs / Etudes modernes / Tentures d'extérieur et de lieux publics

Danièle Alexandre-Bidon

Tentures d'extérieur et de lieux publics

Article. Source : Mélanges de l'école française de Rome

Danièle Alexandre-Bidon, "Tentures d'extérieur et de lieux publics", dans Mélanges de l'école française de Rome, année 1999, volume 111, numéro 111-1, pp. 463-477.

Extrait de l'article

Malgré leur fragilité, les tentures textiles jouent à l'extérieur un rôle au moins aussi important et diversifié qu'à l'intérieur. Elles ont dans le domaine religieux ou laïque des usages utilitaires ou d'apparat, et il n'est pas rare qu'elles joignent les deux rôles, parfois en mêlant le profane et le sacré. Certaines valent autant pour le « décor » intérieur que pour l'ostentation du dehors, comme les tentures du deuil (poêles, couvertures de lits ou de chariots funéraires), d'abord utilisées dans la maison du défunt ou dans l'église avant d'être exhibées sur le chemin du cimetière. L'énumération des éléments de ce mobilier textile montre le recours varié que le Moyen Âge eut aux tentures dans un cadre non domestique : tentures de processions laïques ou religieuses (tentures de rues ou de façades, jetés de fenêtres ou de balcons, ciels de rues ou de portes de ville, dais mobiles, « jetés » de brancard à statues, de reliquaires, de dépouille ou d'effigie funèbre, litières, bannières, tapis de sol - de prières ou autres), tentures de spectacles (tentures de tribunes pour les tournois, les jeux théâtraux, la prédication ; décors et rideaux de scène, tentures de chaires de prédicateurs, paravents de séparation des sexes lors des prêches publics), tentures du « mobilier urbain » (ciels de rue contre le soleil ou la pluie, bâches de protection des étals ou tavernes en plein air, portières de boutiques, tentures de comptoirs ou d'étal de marchés), tentures d'abris et d'habitations mobiles ou temporaires (bâches de chariots, tentes de bateaux, de voyage [d'étape], de chasse, de guerre ; de bains).

On évoquera dans les lignes qui suivent les tentures urbaines, celles de l'apparat pour les cérémonies civiles et religieuses, et celles plus utilitaires, pour le commerce, la prédication et les loisirs.

[Lire la suite \(Persée\)](#)